

RÈGLEMENT DU LOTO DE LA BIODIVERSITÉ – 22 septembre 2023

Contexte :

La Ville de Clisson s'est lancée dans un Atlas de la Biodiversité Communal en 2020 avec La Ligue Pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique comme partenaire qui s'est clôturé en 2022. Ces 3 années de travail ont permis de communiquer sur l'importance de préserver la Biodiversité en sensibilisant la population par des sorties Nature et ateliers pratiques ainsi que réaliser un inventaire faunistique et floristique. En 2023, la démarche se poursuit sous une autre forme avec la présence d'un Service Civique jusqu'en juin et l'organisation de diverses animations pour poursuivre la sensibilisation du grand public. Pour rendre ludique cette sensibilisation, en septembre 2022, dans le cadre de la semaine du développement durable, le premier loto de la Biodiversité a été organisé. Cette animation ludique et originale, mettant en avant les données faunistiques et floristiques de la commune a connu un vif succès. Ainsi, la Ville de Clisson organise la deuxième édition du loto de la Biodiversité, sur le thème de la flore, le vendredi 22 septembre de 18h30 à 21h30.

Article 1 : Objet du présent règlement

L'objet du règlement est de rappeler les principes d'un loto et les modifications apportées pour cette variante made in Clisson. Le loto est un jeu traditionnel de hasard avec des grilles et jetons tirés au sort. Un mineur peut y participer. Le but est de sensibiliser le grand public aux espèces trouvées sur Clisson et leur permettre par la suite de les identifier par eux-mêmes.

Article 2 : Principe du jeu

Chaque joueur est muni d'un carton de loto et de pions. Pour ce loto spécial « Biodiversité », seules 80 boules numérotées seront mises en jeu. Chaque numéro a été remplacé sur les cartons par une espèce floristique inventoriée sur la commune de Clisson. Ainsi dans chaque case, le joueur retrouve une photo et le nom de l'espèce. Un numéro est tiré au sort, l'animateur à l'aide d'un tableau récapitulatif indique l'espèce qui correspond au numéro et le joueur place son pion sur l'espèce sortie si elle est mentionnée sur son carton.

L'animateur annonce les règles du jeu au début de chaque partie :

4 numéros : une ligne (ou quine)

8 numéros : deux lignes (ou double quine)

12 numéros = carton plein

Des lots seront attribués lorsque les participants auront atteint soit une ligne, deux lignes ou un carton pour les plus gros lots. Si dans une partie, il y a plusieurs gagnants, on fait tirer un jeton numéroté dans un sac de tirage. Le jeton le plus élevé permet de remporter le lot annoncé en début de partie.

Tous les lots dans ce loto spécial sont en lien avec la Biodiversité et la Nature.



Aucun argent liquide est échangé durant ce loto. Les cartons de jeu Biodiversité sont gratuits et limité à deux par foyer participant.

Article 3 : Remise des lots

La Ville de Clisson s'engage à noter chaque nom et prénom des gagnants à chaque remise de lots pour en informer par la suite le Conseil Municipal via une décision du Maire.

Les valeurs vont de 3 € à 33.90 € maximum.

La liste des lots pour le 22 septembre 2023 est la suivante :

- 2 kits de fleurs à planter (valeur unitaire 18.90 €),
- 2 jarres d'irrigation (valeur unitaire 21 € et 33.90 €),
- 1 hôtel à insectes (valeur unitaire 31 €),
- 1 livre « L'intelligence des plantes » Edition Ulmer (valeur 18 €),
- 1 livre « A la découverte des arbres » Edition CPN (valeur 7 €),
- 1 livre « Mon cahier de jeux à la découverte des plantes » Edition Conservatoires d'espaces Naturels (valeur 9.9 €),
- 1 livre « La vie secrète des arbres » Edition Les Arènes (valeur 8.9 €),
- 1 livre « Mini-Flore du Jardinier Promeneur » Edition Ulmer (valeur 9.9 €),
- 1 livre « Le guide des plantes sauvages comestibles » Edition Larousse (valeur 15.95 €),
- 1 livre « Nous les plantes » Edition Albin Michel (valeur 15 €),
- 1 jeu de société « Les trésors du jardin Jeux d'observation » (valeur 19.95 €),
- 1 jeu de société « Défis Nature Super pouvoirs des plantes » (valeur 9.9 €),
- 1 sachet de thé au jasmin (valeur 6.95 €),
- 1 gelée de coquelicot (valeur 4.6 €),
- 3 ensembles stylo et carnet « Made in Clisson » (valeur unitaire inconnue, objet promotionnel distribué gratuitement),
- 5 pots de miel « Made in Clisson » (valeur unitaire 3 €).

Article 4 : Fin du loto

Le jeu du loto s'arrête lorsque tous les lots ont été gagnés et remis en main propre.